

Bilan de l'aide aux enfants Haïtiens
après le séisme de 2009
avec :

- **F.A.U.** (fédération des associations ultramarines de Midi-Pyrénées)
maison des associations 81, rue Saint-Roch 31200 TOULOUSE,
présidente : **Christine HOUBLON**
- **GEH** (Grandir en Haïti)présidente : **Catherine LOGEZ** (adresse)
- **APD Antilles** (Association les Petits Débrouillards des Antilles) 5,
résidence Morne Caruel, Ruelle Saint-Kitts 97139 ABYMES,
présidente : **Sandra VISCARD,**

Décembre 2009, début de la collaboration entre l'Association **Les petits débrouillards des Antilles, la F.A.U. et GEH** pour l'organisation, en faveur des enfants d'Haïti, d'un envoi de tentes, de lits, de bâches... facilement transportables par fret aérien pour abriter les enfants des associations « notre dame de Lourdes » et « Kay Pa Nou » sur la **commune de la Croix des Bouquets en Haïti**.

Ci-dessous une liste des objets collectés ou achetés :

- matelas de chaises longues,
- tentes et matériel de montage
- lits de camp

La gestion de produits récoltés :

Les produits ont été adressés à [l'Association Notre Dame de Lourdes en Haïti](#)

Les coûts de transport, de manutention, d'acheminement et de fret ont été assumés par les trois partenaires.

La FAU et les petits débrouillards se sont occupés de l'ensemble des diverses démarches administratives et d'acheminement : la présidente de la FAU et l'association des petits débrouillards se sont maintes fois déplacés pour assurer et contrôler la collecte des objets et la confection des paquets pour l'envoi par avion.

Plus de 22 colis ont été confectionnés et stockés pendant plus de deux mois dans un studio appartenant à la présidente de l'association les petits débrouillards des Antilles, dans l'attente d'un vol pour les acheminer sur Haïti.

En février 2011, avec l'aide des membres de l'association les petits débrouillards des Antilles, la présidente de la FAU a enfin pu faire partir les colis par la compagnie Air France.

La gestion de l'expédition :

Les colis devant arriver début mars, la présidente pris contact :

- avec Maud LAURENT de l'association Notre Dame de Lourdes ;
- avec le colonel du SDIS en mission en Haïti,
- avec des magistrats de la Minusta (Mission de stabilisation des Nations Unis)

Les deux associations en Guadeloupe n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire aboutir cette action de solidarité si utile aux enfants.

Le coût de l'entreposage des colis : **690,00 €** au lieu de 900,00€, prix de la location pour deux mois.

La location, à deux reprises (Jarry-Abymes, puis Abymes- Aéroport) du camion pour transporter les objets et le défraiement du chauffeur se sont élevés à : **450,00 €** dont 100,00 € versés par GEH, en remboursement à l'association les Petits Débrouillards des Antilles.

Les trois personnes qui ont aidé aux chargements, déchargements et à la confection des colis ont perçu : **300,00€**

Le total de ces dépenses s'est élevé à : **1340,00 €** pour la FAU.

Le coût de l'opération a été assumé par :

- GRANDIR en HAITI pour la somme de : **1520,97 €**
- La F.A.U. pour la somme de : **1340,00 €**
- Les petits débrouillards des Antilles pour : **210,00€**
-

A ces montants doivent être ajoutés les dépenses :

- de carburant,
- d'achat des objets,
- de frais de téléphone entre Haïti, Guadeloupe, l'Hexagone
- de coût de deux billets A+R Paris-Pointe-A-Pitre.....

supportées par la FAU et les Petits Débrouillards des Antilles.

La situation de la population haïtienne :

Nov. 2011 - Fédération de Associations Ultramarines de Midi-Pyrénées – Christine Houblon Pdte.

Haïti a été victime d'un séisme dévastateur le 12 janvier 2009 qui a fait 300 000 morts, plus de 300 000 blessés, près de 1 200 000 personnes sont sans abri et sans ressources, 90 000 emplois ont été détruits.

Depuis, les Haïtiens ont subi une tempête tropicale en septembre 2010 et près de 3000 personnes sont mortes du choléra.

Depuis le séisme, le devenir des rescapés est toujours suspendu à la mobilisation internationale.

Les besoins sont considérables, notamment dans le domaine de l'hébergement d'urgence ...

Nous pouvons encore les aider. D'où un projet de construction d'un centre d'accueil, de scolarisation et de formation en partenariat avec un organisme américain.

Mais, la poursuite de l'action ne sera possible que si nous arrivons à obtenir un financement pour la construction de la structure.

Des démarches sont entreprises pour trouver des soutiens de financement.

Sur l'avancée des travaux de construction d'une structure d'accueil :

les informations seront actualisées prochainement après l'Assemblée de Grandir en Haïti ce 12 novembre 2011.